

ABC

Agro-écologie en Bourgogne et région Centre

Le projet ABC vise à co-concevoir et à évaluer cinq systèmes mobilisant des principes agro-écologiques à des échelles spatio-temporelles et à des niveaux d'organisation différents. Le projet concerne deux sites expérimentaux en plaine dijonnaise et en Champagne berrichonne. Une attention particulière est portée à l'évaluation de la transition des composantes de l'agro-écosystème sous l'effet des systèmes agro-écologiques.

Nombre de sites expérimentaux : 2

Nombre de systèmes DEPHY testés : 5

Cultures :

Colza et moutarde d'hiver, céréales (blé H, orge) en culture pure ou en association, légumineuses (féverole, pois protéagineux, pois chiche, lupin, soja, luzerne), maïs grain, tournesol, sorgho, sarrasin

Leviers testés :

Semis direct, labour, faux semis, rotation diversifiée, mélanges de variétés et/ou d'espèces, couverts végétaux, plantes de services, alternance des périodes de semis, date et densité de semis, choix de variétés résistantes et concurrentielles, désherbage mécanique, organisation paysagère, haies, bandes enherbées et fleuries pour favoriser les auxiliaires, fauche et pâturage

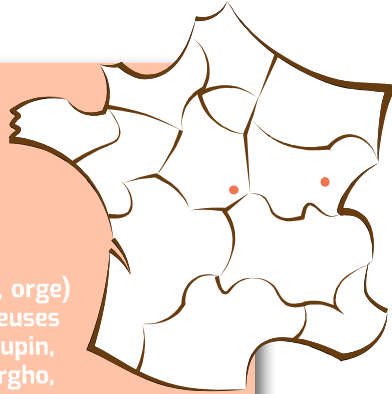
Porteur de projet :

Violaine DEYTIEUX (violaine.deytieux@inra.fr)

Organisme chef de file :

INRA Centre de Bourgogne Franche-Comté

Durée : 2018-2024



Les systèmes visent à maximiser les processus biologiques, dont les régulations biologiques. Une suppression totale des pesticides (pas de glyphosate, zéro pesticide à l'exception des moyens de lutte biologique) est initiée dès la mise en place des expérimentations, et ce pour les six premières années d'expérimentation, le temps que s'installent de nouveaux équilibres écologiques. Cet abandon des pesticides permettra aussi de favoriser la mise en place de réseaux trophiques diversifiés, bénéfiques aux processus de régulation biologique.

Les systèmes agro-écologiques reposent d'une part sur un maillage dense d'infrastructures paysagères (haies arbustives, bandes enherbées et fleuries) favorables à la biodiversité utile et, d'autre part sur différents systèmes de culture combinant une diversité de techniques culturales.

Une large palette de systèmes testés

Tous les systèmes sont conçus pour valoriser la diversification végétale cultivée, à l'échelle temporelle

de la succession culturale et à l'échelle intraparcellaire (mélanges d'espèces / variétés). Deux grands axes structurent la diversité des systèmes testés dans le projet :

1/ le lien à l'élevage : quatre systèmes sont conçus dans un contexte de grandes cultures céréalières sans élevage et un système explore la complémentarité cultures-élevage ovin ;

2/ le travail du sol : certains systèmes sont conduits en agriculture de conservation, d'autres mobilisent différentes techniques de travail du sol (labour occasionnel, faux-semis, désherbage mécanique).

Le projet vise à produire des références scientifiques et techniques sur des systèmes agro-écologiques et leurs performances ainsi que sur les processus de régulation biologique. Il contribuera également au développement de méthodes d'évaluation de systèmes agro-écologiques à une échelle supra-parcellaire, intégrant notamment les bénéfices des infrastructures agro-écologiques, mais aussi les coûts induits. Le projet ambitionne d'accompagner une dynamique territoriale de test *in situ* en engageant le monde agricole dans la conception et le suivi des expérimentations.

Le projet ABC vise à co-concevoir cinq systèmes agro-écologiques. Ces mosaïques de systèmes de culture mettront en œuvre les principes de l'agro-écologie et seront associées à des infrastructures agro-écologiques sur quelques dizaines d'hectares. L'objectif est de valoriser les processus biologiques à différentes échelles spatio-temporelles, dont celle du paysage.

Le projet concerne deux sites expérimentaux, en plaine

dijonnaise et en Champagne berrichonne. Les systèmes testés visent la multiperformance c'est-à-dire une rentabilité équivalente aux systèmes d'agriculteurs voisins à un horizon de dix ans, de bonnes performances environnementales ainsi qu'une contribution au maintien et au développement des filières agricoles.

Supprimer les pesticides et favoriser les régulations biologiques